

## UN EXEMPLE D'ÉVALUATION DISCIPLINAIRE : EN EPS

Les nouveaux programmes de 2010 ([BO spécial n°4 du 29 avril 2010](#)) distinguent plusieurs types de compétences en EPS qui sont définies dans les programmes du collège ([BO spécial n°6 du 28 août 2008](#)).

- Les Compétences Propres (CP) : elles révèlent principalement une adaptation motrice efficace de l'élève confronté aux grandes catégories d'expériences physiques, sportives ou artistiques. Au lycée, elles sont au nombre de cinq.
- Les Compétences Méthodologiques et Sociales (CMS) : elles révèlent l'appropriation d'outils, de méthodes, de savoirs ou de savoir-être nécessaires aux pratiques et aux apprentissages. Trois compétences sont distinguées dans les programmes.
- Les compétences attendues dans chaque Activité Physique, Sportive ou Artistique. Elles sont définies en rapport avec le degré d'acquisition attendue au cours de cursus de formation. 5 niveaux sont déterminés sur le curriculum du collège au lycée (Niveau 1 et 2 en collège, niveau 3, 4 et 5 en lycée).

**Chaque compétence attendue articule une dimension motrice avec une dimension méthodologique et sociale reposant ainsi sur les deux types de compétences sollicitées en EPS (CP & CMS).**

**Il est attendu que tout lycéen ait atteint le niveau 4 de compétences attendues** en fin de scolarité au lycée dans chacun des 5 champs de compétence dont celui de la CP n°5 (*développer et orienter les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi*). Dès lors tous les élèves doivent avoir acquis un niveau 3 dans ce champ au cours du cursus en classes de 2<sup>de</sup> ou de 1<sup>ère</sup>.

### Des attendus formulés en compétences en EPS ?

Pour chaque APSA, l'objectif d'acquisition de fin de cycle est défini en **compétences attendues**. Chaque compétence attendue s'inscrit dans l'une des cinq **compétences propres** à l'EPS et mobilise plusieurs **compétences méthodologiques et sociales**.

Il s'agit d'un ensemble de connaissances, de capacités et d'attitudes mises en œuvre par l'élève dans les activités physiques, sportives ou artistiques pour y être efficace et permettre leur déroulement. Les domaines de compétences identifiés correspondent aux grandes étapes de l'activité physique : se préparer, concevoir, produire, jouer, réaliser, analyser, estimer....

### Un exemple : la course en durée en classe de seconde (voir le document en annexe)

L'enseignant propose aux élèves un dispositif décrit dans le protocole d'évaluation en classe de seconde (conception personnelle). Les élèves exécuteront leur course sur un dispositif permettant de repérer les vitesses de course à chaque minute. L'élève aura des repères métriques ainsi que des repères auditifs qui l'aideront à connaître et reconnaître sa vitesse de course. L'élève aura réussi sa course lorsqu'il respectera ses allures de courses à chaque minute. Il devra proposer une partie d'une séance en fonction d'un objectif déterminé et changer deux fois d'allure au minimum, au cours de la séquence d'entraînement.

Au cours de l'apprentissage, l'élève intégrera diverses **connaissances** sur l'entraînement physique en fonction d'un objectif précis. Il expérimentera diverses vitesses de courses, différents pourcentages de VMA (vitesse maximale aérobie) en lien avec des intensités d'efforts identifiées, des temps de récupération variés et saura prendre son pouls... Il réalisera ensuite des séquences qui lui permettront de bien identifier les différents modes d'entraînement en fonction des mobiles d'agir poursuivis, auxquels il associera type d'effort réalisé, charge de travail mobilisée et ressentis sur son organisme. Progressivement, il manipulera des données objectives (fréquence cardiaque, respiratoire, vitesse de course et distance) et subjectives (sensations avant pendant et après l'effort).

Qu'attend-on des élèves? Qu'ils soient compétents au sens de la compétence attendue des programmes (**Niveau 3 : Pour produire et identifier des effets immédiats sur l'organisme en fonction d'un mobile d'agir, moduler l'intensité et la durée de sa course, en rapport avec une référence personnalisée**).

C'est à dire :

1. Qu'ils comprennent et intègrent les connaissances nécessaires pour concevoir une partie d'entraînement cohérente, pertinente, personnalisée. Plus précisément qu'ils développent et intègrent la notion de « mobile d'agir personnel » c'est-à-dire qu'ils se posent la question de l'intérêt de l'exercice physique pour soi et sur soi. La notion de VMA (vitesse maximale aérobie) devient pour cette APSA incontournable et se pose comme la référence personnalisée dont les pourcentages expriment l'intensité de course recherchée. La performance réalisée devient un outil de régulation de son entraînement et non un but. Elle est de plus auto-référencée.
2. Qu'ils produisent un effort de 30 minutes (dont 20 minutes qu'ils auront préparées en amont) en respectant les caractéristiques du mobile d'agir. (Temps de course, intensité auto-référencée à une VMA, temps de récupération)
3. Qu'ils analysent leur prestation en associant des repères objectifs à des repères plus subjectifs. Qu'ils utilisent un vocabulaire spécifique référencé à un ressenti physique psychologique ou physiologique.

Comment évaluer cet exercice dans une approche par compétences ?

La grille ci-dessous, inspirée de la grille d'évaluation des compétences expérimentales en sciences (ECE), permet de positionner les prestations des élèves à un moment donné de leur apprentissage. Elle ne constitue pas un document officiel, mais propose quelques pistes de réflexion pour l'évaluation de cet exercice.

**Ici, ce sont les 3 dimensions de la compétence qui sont successivement mises en jeu et évaluées grâce au tableau ci-dessous.**

Compétences	Critères de réussite permettant d'attribuer le niveau de maîtrise « A »	Niveaux de maîtrise			
		A	B	C	D
<b>Concevoir</b>	Établir un projet cohérent, pertinent, personnalisé.				
<b>Produire</b>	Courir et maintenir les allures déterminées à l'avance en fonction d'un effet recherché. Maîtriser au moins 27 passages sur 30.				
<b>Analyser</b>	Association des sensations éprouvées et des connaissances sur l'entraînement.				

La logique de l'évaluation réalisée dans les ECE en sciences (avec quatre niveaux de maîtrise différents) peut être reprise ici selon les critères globaux suivants :

- niveau A : les indicateurs attendus sont (quasiment) tous présents ;
- niveau B : les indicateurs attendus sont partiellement présents ;
- niveau C : les indicateurs attendus sont très peu présents ;
- niveau D : les indicateurs attendus sont absents.

Il faut ensuite transformer le pavé des compétences en une note sur 20 pour une évaluation sommative, de fin de cycle par exemple.

**Concevoir** est évalué sur 4 points. Dès lors A = 4, B = 3, C = 2, D = 0.

**Produire** est évalué sur 13 points. A = 13, B = 9, C = 5, D = 0. Pour attribuer les notes, il suffit de produire des zones de maîtrise : A = entre 30 et 27 réussites, B = entre 26 et 22 réussites, C = entre 21 et 14 réussites et D = moins de 14 réussites.

**Analyser** est évalué sur 3 points, ainsi A = 3, B = 2, C = 1 et D = 0.

**ANNEXE :**

<b>COURSE EN DURÉE</b> <u>Compétences attendues</u>		<b>Principes d'élaboration de l'épreuve :</b>		
<b>Niveau 3 :</b>  Moduler l'intensité et la durée de ses déplacements, en rapport avec une référence personnalisée, pour produire et identifier des effets immédiats sur l'organisme en fonction d'un mobile d'agir.		<p>Le candidat doit choisir un objectif parmi les 2 qui lui sont présentés, celui qui correspond le mieux aux effets qu'il souhaite à terme obtenir sur son organisme. Pour cela, le candidat doit identifier ce qu'il vise comme étant « le bon usage de soi » au sein d'un contexte de vie singulier.</p> <p>Les 2 objectifs sont :</p> <p><b>Objectif 1 :</b> Développer une santé physiologique personnelle optimale</p> <p><b>Objectif 2 :</b> Rechercher les moyens d'une récupération ou d'une détente ou d'une aide à l'affinement de la silhouette</p> <p>Dans le cadre du protocole d'évaluation, le candidat doit donc réaliser un extrait d'une séance d'entraînement intégrant une entrée dans l'activité et des efforts (déplacements en course ou en course/marche) d'une durée de 15 à 20 minutes (y compris les temps de récupération). Des repères sonores ou visuels externes sont régulièrement annoncés aux candidats au cours de leur entraînement (par exemple : annonce de chaque minute de l'entraînement, utilisation possible d'un cardio-fréquencemètre...). Il est demandé au candidat de construire et de réaliser une partie de la séance d'entraînement. Au minimum 2 changements d'allures au cours de cet effort sont attendus.</p> <p>Il est donc exigé du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'il conçoive une partie de sa séance d'entraînement et qu'elle soit intégrée à l'autre partie présentée dans le protocole d'évaluation de l'établissement</li> <li>- qu'il justifie par l'écrit l'objectif poursuivi par un motif d'agir personnel</li> <li>- qu'il exprime par oral ou par l'écrit les sensations qu'il identifie au regard de la charge de travail effectivement réalisée</li> <li>- qu'il intègre des allures de course relatives aux types efforts exigées par l'objectif choisi et qu'il doit avoir expérimentées au cours de sa préparation à cette épreuve.</li> </ul>		
<b>Points à affecter</b>	<b>Éléments à évaluer</b>	<b>Niveau 3 non atteint</b>		<b>Niveau 3 atteint</b>
<b>4 pts</b>	<b>CONCEVOIR</b>	Le candidat ne sait pas justifier le choix de son objectif. La partie de séance qu'il a construite n'est pas en relation avec l'objectif visé.	Le candidat justifie globalement le choix de son objectif. La partie de séance qu'il a construite est en relation avec l'objectif visé.	Le candidat exprime précisément pourquoi il a choisi cet objectif et le met en relation avec un contexte de vie personnel. La partie de séance qu'il a construite est en relation étroite avec l'objectif visé et avec son motif d'agir personnel.
		<b>D</b>	<b>C</b>	<b>A</b>
<b>13 pts</b>	<b>PRODUIRE</b>  - Respect des caractéristiques du registre sollicité  - Respect des allures annoncées  - Statut de l'effet corporel	L'élève reproduit partiellement les séries sans respecter précisément les contraintes du contrat (distances, temps de récupération, tout est approximatif). Il ne contrôle pas systématiquement ses allures de déplacement après chaque séquence de travail. La production de forme est incomplète et ne produit que des effets inappropriés à l'objectif visé	Applique et respecte les principes relatifs à l'objectif visé. La majorité de ses séquences d'effort respectent les allures de déplacement prévues. De la reproduction de forme à la production d'effets.	Régule précisément son engagement en fonction de ses sensations et de repères externes en relation à l'objectif visé. Les allures des déplacements sont très majoritairement fidèles à celles prévues. Les formes gestuelles permettent de viser une production volontaire d'effets, relatifs à l'objectif visé.
		<b>D</b>	<b>C</b>	<b>A</b>
<b>3 pts</b>	<b>ANALYSER</b>  Analyse et perception des effets.  (de l'émotion au ressenti)	L'irrégularité des allures dans les séries ne permet pas une analyse pertinente du travail fourni. Un ou 2 items pour identifier un état émotionnel global.	Les effets corporels sont identifiés, mais perçus et interprétés en terme de sensations de façon exagérée (Loi du « tout ou rien »). Par exemple, sur une échelle de ressenti, l'élève se positionne souvent aux extrêmes.	L'élève décrit plus précisément les sensations perçues en utilisant une terminologie plus adaptée. Les effets corporels commencent à être interprétés en terme de ressentis, d'abord isolément (essoufflement, perte d'amplitude de la foulée, tension ou fatigue musculaire localisée ...) puis mis en relation avec les efforts qu'il produit.
		<b>D</b>	<b>C</b>	<b>B</b>
				<b>A</b>